



Force Ouvrière Enseignement Supérieur et Recherche

FNEC FP-FO, 6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex

SNPREES-FO

Tél. : 01 56 93 22 88 - snprees@fo-snprees.fr
www.snpreesfo.fr

SupAutonome-FO

Tél. : 01 56 93 22 50 - accueil@supautonome.com
www.supautonome.com

CTM du 4 février 2019

Déclaration liminaire FNEC FP-FO

Madame la ministre, nous avons toujours demandé qu'un membre du cabinet ministériel soit présent au CTMESR, nous vous remercions de votre présence.

Cette séance est la première depuis les élections de décembre 2018. FO a à nouveau obtenu un siège au CTMESR et FO est à nouveau la première organisation de la Fonction Publique d'État.

Dans une situation marquée par la volonté du gouvernement de remettre en cause la place des syndicats et de détruire la place et le rôle des comités techniques, des CAP et des CHSCT, la FNEC FP-FO, avec sa Confédération la cgt-FO, « *confirme son refus d'accompagner la transformation du syndicat en corps intermédiaire* ». C'est pourquoi, la confédération Force Ouvrière ainsi que la FNEC FP-FO ne participent pas au Grand débat.

Par contre nous continuerons au CTMESR à faire entendre les revendications de nos mandants, et à agir en toute indépendance pour la défense exclusive des intérêts matériels et moraux des salariés.

Ce CT ministériel se tient alors que la situation sociale est extrêmement tendue. Aux revendications légitimes qui s'expriment, le président de la République et le gouvernement ont choisi de répondre par la menace et la répression.

Samedi 2 février, lors de l'Acte XII des Gilets Jaunes, alors que des dizaines de milliers de salariés, chômeurs, retraités et jeunes manifestaient contre la répression, les violences policières ont fait de nouvelles victimes. Il y a en particulier Louis Boyard, président de l'Union Nationale des Lycéens. Il a été blessé au pied, très vraisemblablement par un tir de LBD ou de grenade de désencerclement. Il y a aussi à Strasbourg Pascal Maillard, membre du BN du SNESUP, qui a été touché à l'avant bras, probablement par un tir de LBD. Ces armes ont en 3 mois déjà crevé dix-sept yeux, fracassé nombre de mâchoires et de visages, multiplié les handicapés à vie, dont des jeunes de 15 ans.

Le gouvernement veut-il terroriser ceux qui revendiquent ?

La FNEC FP-FO exige le respect du droit à manifester et l'arrêt immédiat de la répression à l'encontre des Gilets Jaunes, des lycéens et des étudiants.

Madame la Ministre, comme tout le gouvernement, vous restez sourde au mécontentement. Alors que les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche n'ont obtenu aucune revalorisation en ce début d'année, ils subissent encore une dégradation de leur salaire avec l'augmentation de la retenue pour pension.

Alors que les étudiants et les universitaires se prononcent massivement contre l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiants étrangers, vous maintenez votre décision. La FNEC FP-FO, avec les autres syndicats de ce CT ministériel, demande que soit immédiatement discuté l'adoption d'une motion sur ce sujet et demande que vous y répondiez positivement.

Pour conclure.

Comme le dit Louis Boyard, « *Un gouvernement qui utilise la violence et en particulier contre sa jeunesse, c'est un gouvernement qui a peur, qui est sur le point de plier. On va gagner et on va les faire plier.* »

Il a raison. Maintenant, ça suffit !

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir, à prendre position contre la répression.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se mettre en grève et à manifester le 5 février avec les salariés de toutes catégories, avec les lycéens, avec les étudiants, avec les Gilets Jaunes, pour les revendications, pour la défense de la liberté de manifester et de toutes les libertés démocratiques, pour leur montrer que nous ne lâcherons rien des revendications face à la répression !